

Mercredi 17 avril 2019

Plan de bataille pour l'emploi

Aider les entreprises à recruter par la formation

**André Martin visite l'entreprise BE HOME SERVICES
et rencontre les bénéficiaires des dispositifs régionaux mis en place**

Aider les entreprises à innover dans le recrutement, augmenter les formations des demandeurs d'emploi (+30%), favoriser l'accès des séniors à la formation, faciliter la mobilité, développer l'usage des réseaux sociaux favorisant le recrutement,... sont autant d'actions au cœur du plan de bataille pour l'emploi lancé par la Région, il y a à peine un an. Avec ce plan, la Région souhaite activer tous les leviers pour lever les freins et faciliter la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi sur le territoire régional. **Christelle Morançais**, Présidente de la Région des Pays de la Loire, réaffirme : *« Avec toutes les armes que nous avons mises en place pour la formation, l'apprentissage et notre contrat de croissance pour les entreprises, nous partons à l'offensive pour gagner la bataille de l'emploi. Nous allons territorialiser davantage nos politiques de l'emploi et prendre en compte la diversité des besoins sur les bassins d'emploi. »*

André Martin, Vice-président en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage était accueilli aujourd'hui au sein de l'entreprise BE HOME SERVICES, en présence de Pôle emploi pour rencontrer des stagiaires du programme « REGION FORMATION - ACCES Emploi » et échanger avec leur actuel employeur sur ses problématiques de recrutement.

Un accompagnement au recrutement grâce au programme Région-Formation- Accès emploi

BE HOME SERVICES, créée en 2013, propose de l'aide aux particuliers via des prestations de services à domicile. Lauréate du 1^{er} prix dans la catégorie innovation entrepreneures de talent 2018 pour la Loire Atlantique, **BE HOME SERVICES** a développé une offre de prestation 100% écologique. L'entreprise compte 8 salariés actuellement, elle souhaite se développer et donc recruter pour accompagner sa croissance. Afin de recruter des futures collaboratrices avec une connaissance parfaite du secteur d'intervention et des méthodes de travail, **BE HOME SERVICES** a fait le choix de la formation.

Aider l'entreprise à recruter au moyen de la formation est une illustration du Plan de Bataille pour l'emploi. Sa Mesure 19 prévoit le financement d'actions de formations d'adaptation à l'emploi qui sont plébiscitées par les entreprises qui y trouvent une réponse rapide à leurs besoins en recrutement : 90 % des personnes formées accèdent à un emploi dans les 6 mois à l'issue de la formation. Pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises de moins de 20 salariés, la Région cofinance différents dispositifs mis en œuvre par Pôle emploi Pays de la Loire pour lever les freins au recrutement et notamment :

- Des formations courtes dans le cadre de l'**Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR)** qui permet la mise en place d'une formation de préparation à une prise de poste.

La Région finance en partie les frais que l'entreprise engage pour une formation réalisée en interne ou en organisme extérieur. L'objectif étant de rendre le candidat opérationnel rapidement. Le demandeur d'emploi, présélectionné par le conseiller Pôle emploi sur le poste à pourvoir proposé par l'entreprise, est formé sur **une durée de 400 heures maximum**, pour acquérir les qualifications et compétences professionnelles nécessaires pour accéder au poste.

- Le **Bonus TPE** est une participation supplémentaire de la Région sur les coûts de formation en tutorat, dans le cadre du dispositif AFPR, mis en œuvre par Pôle emploi. Elle bénéficie aux entreprises ligériennes de moins de 11 salariés. Depuis la rentrée 2018, la demande des entreprises est simplifiée par une procédure en ligne accessible depuis le portail des aides régionales. Plus de 650 Bonus TPE ont été accordés par la Région depuis 2016.

BE HOME SERVICES a bénéficié de 5 AFPR avec le soutien financier de la Région et de 5 Bonus TPE, avec des parcours allant de 180 à 360 heures de tutorat selon les besoins de la personne formée. L'entreprise a été accompagnée à hauteur de 7 350 € par la Région pour les formations mises en œuvre par Pôle emploi. Les demandeuses d'emploi accompagnées ont suivi une formation d'aide-ménagère à domicile.

Emploi : une situation paradoxale en Pays de la Loire

Aujourd'hui le dynamisme économique permet à la région des Pays de la Loire d'afficher le plus faible taux de chômage en France (7,2 %), mais ces chiffres masquent deux réalités : les disparités territoriales et la difficulté de recruter pour 83 % des PME et ETI persistent. En effet, certains territoires affichent un taux de chômage proche du plein emploi (Ancenis -4,9 % ou Les Herbiers - 4,4%) alors que d'autres (Le Mans ou Saumur) pâtissent d'un taux de chômage supérieur à 8,4 %. Dans le même temps, les entreprises peinent à trouver les compétences dont elles ont besoin pour poursuivre leur développement. Et là où le nombre de demandeurs d'emploi est très faible, il faut innover pour renforcer l'employabilité de ceux qui restent en marge du marché de l'emploi.

Pour répondre à cette situation paradoxale, la Région a choisi d'activer tous les leviers, en proposant des outils pour aider les entreprises à mieux recruter, en enrichissant son offre de formation et en faisant sauter les verrous de l'accès à l'emploi : mobilité, garde d'enfants, hébergement...

La Région se mobilise avec ses partenaires pour la bataille de l'emploi

Par **ses compétences en matière d'économie, de formation et d'orientation professionnelle**, la Région peut intervenir efficacement aussi bien au titre des politiques publiques qu'elle met en œuvre, qu'en **collaborant avec l'ensemble des partenaires** en Pays de la Loire (Etat, Partenaires sociaux, Départements, Intercommunalités, Pôle emploi, Missions locales, OPCO, Chambres consulaires,...).

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92